

COMMUNE DE BOURLON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2012

PRESENTS : MM. BOYER - LEROUGE - CUVILLIER – MERCIER - BRUEZ - MASSON –
LECHAPTOIS – CARPENTIER

MMES LAGEAT- COQUART – CACHEUX

ABSENTS EXCUSES : MM LAUDE – WIART

MME CATTIAUX

ABSENTE : MELLE COUVREUR

Mr Xavier BRUEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

1° - Arrêté du PLU :

Monsieur le Maire rappelle que compte tenu des remarques formulées par les personnes publiques, par le Commissaire Enquêteur et eu égard aux prescriptions du SCOT, il convient de :

- * retirer du projet de PLU la zone UB rue Victor Lacroix incluse dans la ZNIEFF de type 1
- * de limiter la surface agricole utilisée à 4ha 50a
- * de rectifier le tracé de la zone à urbaniser (1AUa) qui prendrait la forme d'un rectangle de 240 mètre (côté perpendiculaire à la rue de Marquion) sur 200 mètres (côté parallèle à la rue de Marquion), l'accès à cette zone se faisant uniquement par la rue de Marquion
- * de limiter la zone sportive (1AUs) à 2ha 40ca

Monsieur le Maire indique également avoir été informé que par déclaration en date du 2 mai 2012, Madame Brigitte LEVEQUE a cessé son activité d'élevage porcin depuis le 15 mai 2010. Il propose par conséquent de modifier le zonage pour la partie incluant les parcelles ZM 1, AE 363 et AE 364

Proposition acceptée à l'unanimité

2° - Transfert de compétence du SDIS :

A titre d'information, Monsieur le Maire expose que la compétence SDIS sera partiellement transférée à la Communauté de Communes de Marquion à compter du 1^{er} janvier 2013.

De ce fait, la CCM prendra en charge le règlement des 2/3 de la facture du SDIS le dernier tiers restant bien entendu à la charge de la Commune.

Il indique que ce transfert de compétence se traduira pour une diminution de la dotation de compensation TPH

3° Acquisition du monument Les Flammes de l'Espoir de la B.A 103

Monsieur le Maire indique qu'à l'occasion de la fermeture de la base aérienne 103, les Communes environnantes avaient la possibilité de solliciter de l'armée de l'air la cession à titre d'un monument de la base. La commune a formulé une demande et la stèle « Les flammes de l'Espoir » lui a été attribuée.

Cette stèle est actuellement entreposée dans un bâtiment communal, sera repeinte et installée en haut et à gauche de l'avenue du Bois à proximité du Mémorial Canadien.

4° Divers :

* Droits de place des forains : Monsieur le Maire indique qu'à ce titre et à l'occasion de la ducasse, la commune a perçu la somme 160 euros

* Notre Dame Del Pilar : Monsieur le Maire rappelle que la Commune est propriétaire de ce tableau depuis de nombreuses années et qu'il a fait récemment l'objet d'une restauration. Il propose d'inscrire ce tableau à l'inventaire des biens communaux et de le valoriser à la somme de 2500 euros qui représente le coût de cette restauration.
Proposition acceptée à l'unanimité.

* Cédric PETIOT : Monsieur le Maire fait part de la tristesse de tous suite au décès du fils de Mr Petiot. Il indique qu'une enveloppe est mise à la disposition des membres du Conseil.

* Futur commerce de proximité : Mr LEROUGE – 1^{er} adjoint indique avoir rencontré un couple fortement intéressé par le projet de la commune et qui se renseigne sur les possibilités de financement existantes.

* Vestiaires du stade de football : Monsieur LEROUGE indique qu'il travaille actuellement sur ce projet de rénovation

* Information personnelle de Monsieur le Maire : Ce dernier précise aux membres du Conseil qu'il prendra son poste à Rethel le 26 juin prochain, que néanmoins il sera présent en Mairie du jeudi en fin de journée au samedi matin.

Le Maire